



**MUNICIPALITÉ DE CHAMBORD
M.R.C. DU DOMAINE-DU-ROY
PROVINCE DE QUÉBEC**

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord :

- 1- **QUE** lors d'une séance du conseil de la Municipalité de Chambord tenue le 15 décembre 2022, le conseil a adopté le règlement numéro 2022-749 intitulé « **RÈGLEMENT FIXANT UNE COMPENSATION POUR LES SERVICES MUNICIPAUX SUR LES IMMEUBLES EXEMPTS DE TAXES FONCIÈRES POUR L'ANNÉE 2022 ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2021-728** »;
- 2- **QUE** le règlement 2022-749 peut être consulté au bureau du soussigné aux heures régulières d'ouverture.

DONNÉ À CHAMBORD, CE NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX-MILLE-VINGT-TROIS

Directrice générale et greffière-trésorière,

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Julie Caron', is positioned above the printed name.

Julie Caron

JC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chambord, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux (2) endroits désignés par le conseil, entre 8 h et 16 h le neuvième jour de janvier 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce neuvième jour du mois de janvier de l'an deux-mille-vingt-trois.



Julie Caron
Directrice générale et greffière-trésorière,

JC